

Notre Bibliothèque du Parlement

Par Mary F. Soper

Recouverte d'une toile protectrice blanche, la Bibliothèque du Parlement bénéficie actuellement de sa restauration la plus exhaustive depuis 50 ans. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), qui dirige et gère le projet, en a débuté la planification en 1995 et vise à le terminer en 2005. C'est un important chapitre dans l'histoire de ce remarquable édifice qui s'écrit aujourd'hui.

L'édifice de la Bibliothèque du Parlement a plus de 125 ans. Il a été dessiné en 1859 pour abriter la bibliothèque de la Législature de la province du Canada mais avant qu'il ne soit terminé en 1876, la Confédération avait été créée et il a été inauguré en tant que Bibliothèque du Parlement du Dominion du Canada.

La collection de la Bibliothèque est encore plus ancienne. Elle a été constituée à partir des années 1790 pour les autorités législatives du Haut et du Bas-Canada. Au début, elle a été déplacée plusieurs fois : de Kingston à Montréal, puis entre Toronto et Québec. C'est seulement lorsque la reine Victoria a choisi Ottawa comme capitale des Provinces-Unies du Canada en 1857 que la collection s'est établie à demeure sur la Colline du Parlement.

La Bibliothèque du Parlement est un symbole canadien. Située au sommet d'une falaise abrupte surplombant un bassin agité de la rivière des Outaouais, son style néogothique brillant s'inspire des magnifiques constructions médiévales d'Angleterre. Dessinée par Thomas Fuller et Chilian Jones conformément aux canons de l'époque, elle alliait des traits néoromans, de superbes éléments décoratifs et de nouvelles techniques. Son espace circulaire était, avec son diamètre intérieur de 27 m (87,6 pi), d'une dimension inédite au Canada; il a exigé l'importation d'Angleterre d'un dôme en fonte préfabriqué. Le plan pentagonal comportant au centre un bureau de renseignements circulaire correspondait au dernier cri dans l'aménagement des bibliothèques.

Compte tenu de son immense valeur historique et architecturale, la Bibliothèque a été désignée lieu historique national et édifice fédéral patrimonial classé. La restauration actuelle en assurera sa mise aux normes pour qu'elle puisse continuer d'être fonctionnelle pour les générations futures. En même temps, sa valeur patrimoniale reconnue sera respectée et mise en valeur.

La Bibliothèque a précédemment bénéficié de deux rénovations : la première, après l'incendie qui a détruit l'édifice du Centre en 1916; et la seconde, en 1952 lorsque son propre lanterneau a été la proie des flammes. Les rénovations des années 1950 ont été particulièrement importantes. On a ajouté de l'espace en sous-sol pour l'entreposage de livres, assuré la protection du dôme en fonte contre le feu en le revêtant de plâtre, reconstruit le lanterneau et doté la salle de lecture de nouveaux meubles et d'un nouvel éclairage. Au cours des travaux, les planchers et les panneaux latéraux des rayons de livres en verre ont été éliminés, et bon nombre des globes en verre des luminaires ont été remplacés par des éléments en plastique. La salle de lecture a ainsi perdu une part de son éclat.

Aujourd'hui, 50 ans plus tard, l'édifice de la Bibliothèque accuse son âge. Des réparations mineures ne suffisent plus à ce que TPSGC pare à l'usure accumulée, aux ravages causés par les intempéries et la pollution et à la désuétude des équipements techniques. Depuis des années, l'eau coulait du toit le long des murs, infiltrant la maçonnerie et entraînant sa détérioration lors des cycles annuels de gel et dégel. Le mortier s'émiettait. L'intérieur des murs en maçonnerie était truffé de vides. De nombreuses pierres devaient être réparées ou remplacées et toutes devaient être nettoyées. De plus, les vieux équipements techniques parvenaient mal à contrôler la température et l'humidité, ce qui compromettait la sécurité des collections et nuisait au confort. Le toit coulait. Il manquait d'isolant et de protection contre les infiltrations d'air et de vapeur. Les fenêtres n'étaient pas étanches. Les ferrures extérieures étaient détériorées. Le plancher de la salle de lecture était usé au point d'être irréparable. Le bâtiment prenait un retard croissant par rapport aux exigences du code du bâtiment et autres normes en matière de protection contre l'incendie, de sécurité et de résistance aux séismes. En somme, il risquait d'atteindre le point de non-retour. À moins de s'attaquer sans délai à chacun de ces problèmes, le tissu patrimonial du bâtiment aurait été irrémédiablement compromis.

Par ailleurs, fait tout aussi important, l'aménagement des bureaux et de la salle de lecture ne convenait plus aux activités menées à la Bibliothèque. Des lacunes en matière d'éclairage, de câblage et de sécurité posaient des problèmes persistants. Au fil des ans, la salle de lecture s'était encombrée d'équipement de bureau. Les installations servant aux visites publiques étaient exigües.

TPSGC a commencé en 1995 à dresser des plans pour résoudre ces problèmes. D'emblée, le personnel de la Bibliothèque et le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) ont participé au processus, pour garantir la protection de la collection et du caractère patrimonial de l'immeuble. Les premières études ont mené à la conclusion que les travaux requis étaient d'une ampleur telle que pour des raisons d'efficacité et de sécurité, l'édifice devrait être vidé. La recherche et l'aménagement de locaux temporaires adéquats ont fait partie intégrante du projet, en parallèle avec les études et les appels d'offres. Déménager les collections sans perturber les activités de la Bibliothèque a été un défi logistique. Avec l'aide de l'Institut canadien de conservation, les collections ont été évaluées et nettoyées avant le déménagement.

Tous ces travaux préliminaires ont fait en sorte qu'il a fallu six ans et demi avant que la Bibliothèque ne ferme ses portes le 8 février 2002. Dans les semaines suivantes, les derniers employés de la Bibliothèque ont quitté le bâtiment et les collections ont été déplacées. Le grand bureau de renseignements et la magnifique statue de marbre de la jeune reine Victoria qui avaient toujours siégé au centre de la salle de lecture ont été les derniers éléments à être enlevés. Les principaux services de la Bibliothèque sont maintenant offerts à partir d'un édifice historique – une ancienne banque – sur la rue Sparks toute proche de la Colline du Parlement. La plupart des collections sont abritées dans un autre immeuble historique, à Gatineau. Le 11 mars 2002, la Bibliothèque a été confiée aux entrepreneurs Thomas Fuller Construction Co. (1958) Ltd. d'Ottawa, qui ont remporté l'appel d'offres à l'égard de la plus grande partie des travaux. Les Fuller sont des descendants directs de l'architecte de l'édifice.

Les travaux de réhabilitation touchent tous les éléments de l'édifice de la Bibliothèque, à l'intérieur comme à l'extérieur, des fondations jusqu'à la girouette. Les architectes de Joint Venture*, un groupe de quatre cabinets choisi à l'issue d'un concours, ont dû prendre de nombreuses décisions difficiles à l'égard des équipements techniques, de la maçonnerie, du toit, des fenêtres et de l'éclairage de la salle de lecture. Tous les aspects du projet ont été approuvés par de nombreux comités fédéraux comprenant le BEEFP, qui conseille les ministères fédéraux sur la protection du caractère patrimonial de leurs immeubles. Le BEEFP donne aussi des conseils sur la meilleure façon de veiller au respect des nouvelles normes et lignes directrices nationales pour la conservation des endroits historiques au Canada (www.lieuxpatrimoniaux.ca).

Pour assurer la protection des collections, la clé est l'amélioration du contrôle de la température et de l'humidité. La Bibliothèque veut du reste conserver sur place une collection de la même envergure – environ 60 p. 100 du total. De nouveaux équipements techniques s'imposent, et pour les accueillir sans déplacer des collections, un nouveau sous-sol doit être aménagé. En outre, la hauteur des deux sous-sols existants doit être augmentée pour faire place à des conduits.

Il faut dès lors enlever les deux sous-sols actuels et excaver 8,75 m (28,7 pi) de roche sous la Bibliothèque pour aménager trois nouveaux niveaux de sous-sol.

Pour protéger la structure contre l'humidité et les intempéries, l'ensemble de l'enveloppe de l'édifice (toiture, murs, fondations, fenêtres) doit être étanchéifiée. De nouvelles fenêtres doubles intérieures doivent être posées partout. Pour garantir l'intégrité structurelle des murs de maçonnerie, il est essentiel de les consolider en y injectant du coulis. En même temps, la pierre extérieure doit être délicatement nettoyée pour éliminer les saletés et la suie accumulées, ce qui lui permettra de respirer adéquatement. À l'intérieur, un nouveau bureau de renseignements occupera le centre de la salle de lecture.

La statue de la reine Victoria trônera de nouveau au milieu, après avoir été nettoyée. Les planchers, panneaux latéraux et globes de luminaires en verre seront remis en place pour rendre leur brillance aux

lieux. De nouveaux meubles assortis aux anciens seront ajoutés. L'aménagement laissera plus de place aux visiteurs et aux utilisateurs des collections.

Depuis l'inauguration de l'édifice dans les années 1870, l'éclairage avait toujours été inadéquat. Malgré de nombreuses améliorations, il continuait à faire trop sombre dans de nombreux rayons de livres, ce qui compliquait les recherches du personnel de la Bibliothèque. En revanche, les rayons du soleil pénétrant par les grandes fenêtres supérieures causaient ailleurs le problème inverse : une lumière éblouissante. Les architectes ont examiné de nombreuses options avant de trouver une solution. La conception d'un système d'éclairage élaboré et fonctionnel respectant les traits patrimoniaux s'est avérée un des plus grands défis à relever.

Les entrepreneurs doivent au demeurant mener des travaux bruyants, produisant énormément de poussière et exigeant d'incessants va-et-vient sans perturber le Parlement ou ses visiteurs ni endommager l'édifice du Centre tout proche. L'utilisation d'explosifs est exclue. Non moins de 4 800 m³ de pierre a été enlevée en recourant uniquement à des moyens mécaniques. Les vibrations et les déplacements sont étroitement surveillés et contrôlés. Les travaux les plus bruyants se font la nuit. Lors des inévitables manifestations spéciales sur la Colline du Parlement, tout doit arrêter. En outre, il faut sans cesse adapter la logistique et l'ordonnancement des activités à la lumière des surprises – qui ont été nombreuses – lors de la mise au jour de parties cachées de l'édifice.

Les entrepreneurs ont fait preuve d'imagination en concevant un échafaudage qui atteint chaque zone de l'édifice sans y toucher et qui, recouvert de sa toile blanche, permet de travailler par tous les temps. Grâce à cette structure, chaque partie de la structure intérieure et extérieure est immédiatement accessible. On ne peut que s'émerveiller des habiletés de nos ancêtres et se convaincre de l'urgence à protéger leur œuvre pour les générations futures. L'inspection intime de la pierre a révélé que les dommages subis par les éléments extérieurs étaient plus graves que prévu, surtout dans les zones cachées autour des fenêtres et sous les corniches. À l'intérieur, l'historique dôme en fonte a aussi réservé des surprises.

Une fois enlevé le plâtre dont il avait été recouvert dans les années 1950, il s'est avéré qu'il était enduit de peinture au plomb, ce qui a ralenti la fixation de renforts en acier contre les séismes. La liste des découvertes pourrait s'allonger. En définitive, il y a une histoire à raconter sur chaque aspect de l'édifice et chaque aspect du projet.

Il est regrettable que tous ne puissent pas observer directement ce qui arrive. En raison de la portée des travaux, l'accès à l'édifice n'est pas possible pour les visiteurs et doit être contrôlé étroitement pour assurer la sécurité et éviter de perturber l'avancement des activités. Pour offrir une compensation aux quelque 1 million de visiteurs qui se rendent chaque année à la Colline du Parlement, le personnel de la Bibliothèque a aménagé une exposition temporaire dans le Hall d'honneur de l'édifice du Centre. Un modèle montre l'allure qu'aura la Bibliothèque à l'issue des travaux. Par ailleurs, TPSGC filme et photographie le déroulement du projet pour pouvoir montrer ce qui se fait. Ces documents sont mis à la disposition des médias. TPSGC a également réalisé un court film d'explication du projet pour l'Info-tente de la Commission de la capitale nationale. Pour le public à l'extérieur d'Ottawa, le site Web de TPSGC offre de l'information sur les édifices de la Colline du Parlement et il est mis à jour chaque mois par l'ajout de photos sur les travaux en cours à la Bibliothèque (www.collineduparlement.gc.ca).

Au moment d'écrire ces lignes (le jour de la Fête du patrimoine 2004), nous sommes plus qu'à mi-chemin des travaux. Tout a maintenant été exposé et nous en sommes à tout remettre en place. Le processus a été ardu depuis ses débuts il y a huit ans et demi. Nous attendons avec trépidation le jour où la statue de la reine Victoria reviendra et où la Bibliothèque rouvrira ses portes – le jour où un des plus beaux édifices du Canada retrouvera toute sa splendeur; ce jour rappellera le faste du grand bal tenu le 28 février 1876 avant l'inauguration de la Bibliothèque.

Des documents historiques racontent les luttes de chaque génération face aux mêmes problèmes : la technologie, les finances, les attentes et valeurs, la disponibilité d'ouvriers compétents, les délais, l'évolution politique et ainsi de suite.

La façon dont les défis sont relevés est révélatrice des priorités de l'époque. Les travaux en cours visent à garantir que la Bibliothèque du Parlement continue d'être accessible à l'emplacement central qui lui a été réservé à la Confédération. En même temps, nous préserverons l'essentiel du caractère patrimonial de l'édifice – celui d'une bibliothèque fonctionnelle. Nous espérons sincèrement que nos efforts seront jugés favorablement.

Mary F. Soper est directeur de projet, Secteur des grands projets de l'État, au sein de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et est responsable du projet de la Bibliothèque. Elle tient à souligner l'aide que Jacqueline Hucker, gestionnaire au Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, et Jean E. Soper lui a apportée dans la rédaction de cet article.

** Joint Venture est un regroupement de quatre cabinets d'architectes : Ogilvie and Hogg Architects, d'Ottawa; Desnoyers Mercure et associés, de Montréal; Spencer Higgins Architects, de Toronto; et Lundholm Associates, de Toronto.*

Référence :

Michael Graham, The Library of Parliament – La Bibliothèque du Parlement, Direction de l'information et de la documentation, Bibliothèque du Parlement. Ottawa, TPSGC, 2000. (www.parl.gc.ca)